

La Fête de la musique

Niveau A2 (Élémentaire) · Fêtes et traditions · Durée : 60 minutes · Texte : 184 mots

OBJECTIFS COMMUNICATIFS

- Comprendre la présentation d'un événement
- Donner des conseils et des instructions

OBJECTIFS LINGUISTIQUES

- L'impératif (affirmatif et négatif)
- Le vocabulaire de la musique

OBJECTIF CULTUREL

- La Fête de la musique, créée en France en 1982

DESCRIPTEURS CECRL VISÉS

- Lecture A2 : peut comprendre un document courant simple (programme, brochure).
- Production orale A2 : peut donner des instructions et des conseils simples.
- Production écrite A2 : peut écrire un court texte informatif.

Déroulé de la séance (60 min)

5 min	Échauffement	Faire écouter un court extrait musical libre de droits ; questions.
10 min	Lecture	Lecture et explication du vocabulaire.
10 min	Compréhension	Questions 1 à 6.
5 min	Vocabulaire	Liste des instruments connus de la classe.
15 min	Grammaire	Repérage, tableau, exercices.
10 min	Production orale	Groupes de 3 ; présentation.
5 min	Production écrite	Affiche à réaliser (éventuellement exposée en classe).

Corrigés

4. Compréhension

1. **b)** le 21 juin.
2. **Faux** – §1 : on joue dans la rue gratuitement.
3. **Vrai** – §2.
4. **b)** y aller à pied ou en transports en commun.
5. La musique est pour tout le monde, pour les professionnels et pour les amateurs.
6. Par exemple : regardez le programme ; prenez une bouteille d'eau ; ne prenez pas la voiture ; écoutez des musiques différentes.

5. Grammaire – exercice 1

1. Écoutez
2. Prends
3. Allons
4. Soyez
5. Regarde

5. Grammaire – exercice 2

1. Ne prends pas la voiture.
2. N'oubliez pas votre bouteille d'eau.
3. Ne restons pas à la maison.
4. N'hésite pas.

6-7. Productions

Réponses libres. Évaluer avec les critères de la fiche élève : indique la date, l'heure et le lieu ; écris au moins trois verbes à l'impératif ; utilise une phrase négative ; respecte la longueur demandée.

Différenciation et prolongements

- A1+ : impératif affirmatif à la 2e personne du pluriel uniquement.
- A2+ : ajouter les pronoms à l'impératif (Écoutez-les ! N'y allez pas en voiture).

Note culturelle

La Fête de la musique a été lancée le 21 juin 1982 par le ministère de la Culture (Jack Lang, avec Maurice Fleuret). Elle est organisée chaque année le 21 juin, quel que soit le jour de la semaine, et a été adoptée par de nombreux pays.

Faits vérifiés et sources

FAIT UTILISÉ DANS LE TEXTE	SOURCE
La Fête de la musique est créée en 1982 et a lieu chaque 21 juin ; elle est célébrée dans de nombreux pays.	Ministère de la Culture, site officiel de la Fête de la musique https://fetedelamusique.culture.gouv.fr/
Le 21 juin est généralement le jour du solstice d'été, le plus long de l'année dans l'hémisphère Nord.	IMCCE (Observatoire de Paris), saisons https://www.imcce.fr/

Sources consultées en octobre 2026. Le texte élève est une rédaction originale de Le Fil FLE : il ne reprend aucun article de presse.

Rappel du texte élève

Le 21 juin, tous dans la rue !

§1. Le 21 juin, c'est souvent le jour le plus long de l'année. En France, c'est aussi la Fête de la musique. Ce soir-là, tout le monde peut jouer de la musique dans la rue, gratuitement. Il y a des concerts partout : dans les parcs, sur les places, devant les cafés et même dans les gares.

§2. La première Fête de la musique a lieu en 1982. Le ministère de la Culture a une idée simple : la musique est pour tout le monde, pour les musiciens professionnels et pour les amateurs. Aujourd'hui, cette fête existe dans beaucoup de pays du monde.

§3. Vous allez à la Fête de la musique ? Voici nos conseils. Regardez le programme sur le site de votre ville. Prenez une bouteille d'eau, car il fait souvent chaud. Ne prenez pas la voiture : les rues sont pleines de monde ! Allez-y à pied ou en transports en commun.

§4. Et surtout, soyez curieux : écoutez des musiques différentes, du rock, du jazz, du rap ou de la musique classique. Vous jouez d'un instrument ? Alors, n'hésitez pas : venez jouer avec nous !